



## Je peux faire salon de narguilé dans un jardin derrière mon restaurant ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 27 juillet 2009

---

Bonsoir,

Je peux faire salon de narguilé dans un jardin derrière mon restaurant. Le Jardin c'est à moi ?

Merci

### Réponse :

Oui, vous pouvez accepter que l'on fume dans le jardin de votre restaurant, à condition qu'il ne soit pas couvert. La [circulaire du 17 septembre 2008](#) précise cependant que cet espace réservé aux fumeurs doit être physiquement séparé du restaurant. *(Il est donc interdit de fumer sur une « terrasse » qui ne serait que le prolongement de l'établissement dont aucune cloison ne la séparerait)*